

Eidg. Departement des Innern (EDI)

15.11.2005 - 09:37 Uhr

Conférence de clôture du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme

(ots) - Le conseiller fédéral Pascal Couchepin a ouvert aujourd'hui la cérémonie de clôture du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme. Ce fonds avait été créé par le Conseil fédéral pour soutenir des projets de formation, de sensibilisation et de prévention de 2001 à 2005. Des représentants de l'ONU et du Conseil de l'Europe ont également assisté à cet événement qui s'est tenu dans la Salle du Conseil national à Berne.

Le rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme, M. Doudou Diène, ainsi que le commissaire du Conseil de l'Europe aux droits de l'homme, M. Alvaro Gil-Robles, ont pris part à la manifestation. La Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) était représentée par Mme Anne-Catherine Lyon, présidente du Conseil d'Etat vaudois. Environ 400 participants provenant de toute la Suisse ont assisté à l'événement. Une table ronde finale a réuni des représentants de l'Office fédéral des migrations (OFM), de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP), des délégués cantonaux de l'intégration et des uvres d'entraide. Ils ont souligné que la prévention de la discrimination raciale est un travail de longue haleine qui ne porte ses fruits que s'il est compris comme un thème transversal à institutionnaliser dans tous les secteurs. Les participants ont par ailleurs relevé que les jeunes doivent apprendre et mettre en pratique les valeurs fondamentales d'une société équitable et sans discrimination à l'école et en dehors du cadre scolaire. Les expériences récoltées pendant la durée du Fonds et reconnues sur le plan international constitueront la base de la stratégie de la Confédération en matière de lutte contre le racisme dès 2006. Le Service de lutte contre le racisme continuera à soutenir des projets sur les plans financier et technique grâce aux crédits annuels de 900'000 francs que le Conseil fédéral a décidé de mettre à sa disposition. Il aura pour mission de continuer son travail de sensibilisation au sein de l'administration fédérale pour faire de la lutte contre la discrimination un thème transversal. La collaboration avec les cantons, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'intégration sera également renforcée. Les cantons et les communes sont par ailleurs appelés à intensifier leurs efforts dans ce domaine. Les rapports annuels détaillés, les résultats de l'évaluation externe ainsi que le large écho rencontré par les projets aux niveaux national et local, démontrent l'impact et l'efficacité des moyens investis.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR
Service de presse

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à:
Michele Galizia, Service de lutte contre le racisme, tél. 031 324 13 31, Natel 079 367 08 03, michele.galizia@gs-edi.admin.ch, www.edi.admin.ch/ara

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100499917> abgerufen werden.